



## **COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

Subsidiairement au communiqué de presse référencé N°130/130.05/003/2020 du 16 juin 2020 portant sur les dispositions prises suite à la fin du contrat sur l'implémentation d'un système d'identification biométrique nationale intégrant la production des passeports électroniques biométriques en mode BOT, conclu entre le gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Consortium des sociétés du groupe SEMLEX, le Ministère des Affaires Etrangères tient à informer l'opinion publique de l'évolution des travaux qui se présente de la manière suivante :

1. Le processus de transfert du patrimoine se poursuit entre les deux parties et la signature des procès-verbaux devrait intervenir dans les jours qui viennent. Il faut noter que la sensibilité et la complexité de cette étape, surtout au niveau technique, imposent un rythme ralenti qui prolonge sa durée.
2. Un nouveau Cahier des charges est en cours d'élaboration pour un appel d'offre restreint limité d'une part à un accompagnement technique du patrimoine du Ministère des Affaires Etrangères et d'autre part, à la fourniture des carnets de passeports, des intrants et autres consommables pour la nouvelle gestion.
3. Compte tenu des exigences techniques et sanitaires, la reprise de la production des passeports se présente comme suit :
  - Dès ce 06 Juillet 2020 : début de l'impression et de la livraison des passeports ordinaires pour tous les requérants ayant été déjà capturés avant le 11 Juin 2020 ;
  - Du 13 au 31 Juillet 2020 : capture des requérants suivie de l'impression et de la livraison des passeports ordinaires pour tous ceux qui ont acheté leurs formulaires avant le 11 Juin 2020. A cet effet, il est demandé à tous ceux qui ne sont pas encore identifiés par l'Agence Nationale de Renseignements (ANR), de le faire rapidement.

Ces deux lots clôtureront les arriérés du contrat passé entre le gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Consortium des sociétés du groupe SEMLEX.

.../...

4. En attendant l'apurement des arriérés des formulaires spéciaux par le Ministère des Finances, les bénéficiaires des passeports diplomatiques et de service sont appelés à la patience.

Le Ministère des Affaires Etrangères tient à rassurer l'opinion de la disponibilité du passeport après le processus de transfert en cours. Par conséquent, les requérants qui ont acheté leurs formulaires après le 11 juin 2020, sont priés de les garder jalousement.

Le Ministère des Affaires Etrangères rappelle aux banques et autres points de vente des formulaires des passeports ordinaires y compris les ambassades, le respect strict des instructions données quant à la suspension de la vente des formulaires, jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, le Ministère des Affaires Etrangères s'active afin d'obtenir la réduction du prix du passeport comme indiqué précédemment.

Fait à Kinshasa, 02  2020

**Marie TUMBA NZEZA**

